

Décès de René COUTANT (veuf de Jeanne Devanne et Marie Caillaud)

Le 09 février 1828 à Saint-Amand (Deux-Sèvre)

L'an mil huit cent vingt huit, le dix février, sur les huit heures du
 matin, nous maire officier de l'Etat civil de la commune de Saint-
 amand, Canton de Châtillon, département des Deux Sèvres, nous sommes
 transporté au domicile de René Coutant, Bordier à la porcherie de
 cette commune, veuf de Marie Caillaud. ou nous avons trouvé son
 corps, que François Coutant, journalier en ce bourg, âgé de quarante sept
 ans, frère dudit René Coutant, nous a déclaré être mort hier sur les onze
 heures du soir, audit lieu de la porcherie, âgé de cinquante huit
 ans. Et là, après nous être assuré de son décès nous en
 avons rédigé acte en présence de François Bouvieu
 tisserand âgé de vingt sept ans, neveu du défunt
 domicilié à Boissière, dit Canton de Châtillon et de Louis Blain
 cultivateur à la maison neuve de cette dite commune, âgé de
 cinquante ans, après le défunt leur en avons donné lecture et les avons
 requis de signer, ils ont déclaré ne le savoir. Notamment maire

L'an 1828, le 10 février, sur les huit heures du matin, nous maire officier de l'Etat civil de la
 commune de Saint-Amand, département des Deux-Sèvres, nous sommes transporté au
 domicile de René Coutant, bordier à la porcherie de cette commune, veuf de Marie
 Caillaud, où nous avons trouvé son corps, que François Coutant, journalier en ce bourg,
 âgé de 47 ans, frère dudit René Coutant ; nous a déclaré être mort hier sur les onze heures
 du soir audit lieu de la porcherie, âgé de 58 ans, et là, après nous être assuré de son décès
 nous en avons rédigé acte en présence de François Bouvieu, tisserand âgé de 27 ans, neveu
 du défunt, domicilié à la Boissière, dit canton de Châtillon et de Louis Blain, cultivateur à
 la maison neuve de cette commune, âgé de 50 ans, voisin du défunt. Leur en avons donné
 lecture et les avons requis de signer, ils ont déclaré ne le savoir.